ANNONCES LÉGALES ET OFFICIELLES

JOURNAL HABILITÉ À RECEVOIR LES ANNONCES LÉGALES SUR L'ARRONDISSEMENT DE LIBOURNE ET LE DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE ET LA DORDOGNE

Communauté d'Agglomération du Libournais

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
Relative à la modification de droit commun du plan local d'urbanisme de Coutras

Par arrêté n°2024-470, le président de la communauté d'Agglomération du Libournais a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le dossier de modification de droit commun du plan local d'urbanisme de Coutras.

A cet effet, **M. LECLERC Daniel**, Ingénieur en chef des TPE retraité, a été désigné par le président du tribunal administratif de Bordeaux comme commissaire-enquêteur et M. Christian MARCHAIS a été désigné comme commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera à la communauté d'Agglomération et en mairie de Coutras du **5 aout au 13 septembre 2024 inclus**, aux jours et heures habituels d'ouverture,

A la Cali (42 rue Jules Ferry 33500 Libourne)

- Du Lundi au Vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Au service urbanisme, pôle technique de la Commune de Coutras (71 bis Eygreteau 33230 Coutras) :

- Lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h ;

La commissaire-enquêtrice recevra en mairie :

- Lundi 5 août 2024 - de 9h à 12h
- Mercredi 21 août - de 14h à 17h
- Jeudi 29 août - de 9h à 12h
- Vendredi 6 septembre de 14h à 17h
- Vendredi 13 septembre 2024 - De 14h à 17h

Pendant la durée de l'enquête publique, les observations sur le projet de modification du plan local d'urbanisme pourront être consignées sur le registre déposé au siège de la communauté d'agglomération et au service urbanisme du pôle technique de Coutras, ou reçues au siège de la communauté d'agglomération au 42 rue Jules Ferry 33500 Libourne par voie postale ou communiquées par voie électronique à l'adresse suivante : enquetepublique@lacali.fr

En complément, le dossier ainsi que toutes les informations relatives à l'enquête publique seront consultables pendant toute la durée de l'enquête à l'adresse suivante : www.lacali.fr

Un accès, gratuit, sera mis à la disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête, sur un poste informatique au service urbanisme de la Communauté d'Agglomération du Libournais, 33 avenue de la gare 33870 VAYRES et en mairie de Coutras aux jours et heures d'ouverture des bureaux au public.

Des informations complémentaires peuvent également être demandées auprès du Responsable du service urbanisme de la Communauté d'Agglomération du Libournais (05 33 03 00 10).

Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtrice seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

Le président de la communauté d'agglomération

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE RECTIFICATIF A L'AVIS PARU LE 1ER AOUT 2024PORTANT SUR LA PROPOSITION DE MODIFICATIONS N°1 ET N°2 DU PLUI DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MONTAIGNE MONTRAVEL ET GURSON (CDC MMG) (EN EXÉCUTION DE L'ARRÊTÉ N° AR-2024-007 DE LA CDC ORGANISANT LA MISE EN PLACE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE A LA DATE DU 30 JUILLET 2024) À PARTIR DE 9H00 MARDI 20 AOUT 2024 ET NON 13H30 COMME PUBLIÉ DANS L'ÉDITION DU 1ER AOUT 2024

SAS NOTAIRES CŒUR DU BASSIN

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Aurélie BOUNY, Notaire associé de la Société par Actions Simplifiée dénommée « NOTAIRES CŒUR DU BASSIN, Maîtres Thomas de RICAUD, Bertrand FAYE, Fabien ROUCHOUT et associés », exerçant en cette qualité à LANTON (33138), 29 avenue de la République, le 2 août 2024 a été constituée une société par actions simplifiée unipersonnelle ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : APK IMMOBILIER

Objet : La société a pour objet, en France et à l'étranger :

Toute activité de marchand de biens, c'est-à-dire l'acquisition d'immeubles bâtis ou non bâtis en vue de leur revente, ainsi que toute activité de promotion immobilière, au sens de l'article 1831-1 et suivants du Code civil, et toute opération de maîtrise d'œuvre et de construction-vente.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opération peuvent se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

En outre, l'article 1835 du Code civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle e tend affecter des moyens dans la réalisation de son activité.

Siège social : ANDERNOS-LES-BAINS (33510), 2 avenue du Général Leclerc.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social : CINQ MILLE EUROS (5 000,00 EUR)

Cessions d'actions : Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, seules les cessions entre eux pourront intervenir librement.

Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins les deux tiers des actions.

Président pour une durée illimitée : Monsieur Philippe KUBEK demeurant ANDERNOS-LES-BAINS (33510), 2 avenue du Général Leclerc.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis. Le notaire.

Notaires

Suivant acte reçu par Maître Guillaume LORIOD, notaire à GUJAN MESTRAS, le 26 juillet 2024.

Monsieur Olivier Albert Adrien ROUARD, employé et Madame Caroline Marie DIDIER, fonctionnaire demeurant ensemble à PESSAC (33600) 1 rue de Blois, mariés le à la mairie de PESSAC (33600) le 10 mai 2024 sous le régime de la communauté d'acquêts sont convenus de changer de régime matrimonial afin d'adopter le régime de séparation de biens.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître Guillaume LORIOD, notaire à GUJAN MESTRAS (33470) où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.

Pour avis,
Le Notaire

Notaire

SEL Stéphane DUQUESNOY, Marie LABORDE-LATOUCHE et Julia BARBÉDUQUESNOY, Notaires associés, à BORDEAUX, Place de la Comédie 54 cours du Chapeau Rouge

Suivant acte reçu par Me Stéphane DUQUESNOY, Notaire à BORDEAUX, le 22 juillet 2024, ET D'UN ACTE RECTIFICATIF EN DATE DU 30 juillet 2024 a été constituée la société civile dénommée «SC PHELIX DÉSIRÉ», siège social : MACAU (33460), 25 chemin de Boscarra. Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 €), divisé en 10000 parts sociales de DIX CENTIMES D'EUROS (0,10 €) chacune, numérotées de 1 à 10000, Constitué d'apports en numéraire. Objet social : l'acquisition, la propriété, l'échange ainsi que la location, l'administration et la gestion de tous biens immobiliers construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous biens mobiliers, créances et placements tels que valeurs mobilières, titres, droits sociaux, parts d'intérêts et autres biens mobiliers de toute nature, y compris les instruments financiers à termes et les opérations assimilées ; Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.de BORDEAUX. Cessions de parts soumises à l'agrément des associés. Associés gérants - Madame Sonia PHÉLIX, mandataire service à la personne, demeurant à PORTE DE BENAUGE (33760), 470 Chateau Benauge. - Monsieur Cyril PHÉLIX, professeur au Conservatoire de Bordeaux, demeurant à MACAU (33460), 25 chemin de Boscarra.

Pour avis, le notaire.

CHARPENTES DIDIER SALVAGE
Société À Responsabilité Limitée au capital de 15 000,00 €
Siège social : 4 lieu dit serizier 33540 ST HILAIRE DU BOIS
500 878 343 RCS BORDEAUX

AVIS DE PUBLICITE LEGALE

- Par une décision en date du 30 avril 2024, après avoir entendu le rapport de Delphine SALVAGE, liquidatrice, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation.
- Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,
le liquidateur

VENTE JUDICIAIRE
MARDI 13 AOÛT 2024 À 14 HEURES en salle et en LIVE
Etude de Maître Olivier Sananes commissaire-priseur SARL ventes mobilières du Libournais et du Nord Gironde Agrément n°2002-066
Hôtel des ventes 2 & 3, quai de l'Isle 33500 Libourne
Tel. 05 57 51 29 80 / Fax 05 57 25 10 55
libournaisventesmobilieres@girondeencheres.fr
www.interencheres.com

Après succession BIJOUX et après LJ véhicules, matériel agricole et viticole
Frais volontaires 24 % TTC
Frais de vente légaux judiciaires 14.28 % TTC
Photos visibles sur INTERENCHERES LIBOURNE
Les expositions seront renseignées sur INTERENCHERES LIBOURNE

Notaires

Suivant acte reçu par Maître Guillaume LORIOD, notaire à GUJAN MESTRAS, le 25 juillet 2024, il a été reçu un changement de régime entrainant la modification de la clause d'attribution intégrale entre :

Madame Jacqueline Yvette DUREPAIRE, retraitée et Monsieur Christian Camille Henri DUREPAIRE, retraité, demeurant ensemble à GUJAN-MESTRAS (33470), 26 allée du Moulin Neuf.

Madame est née à ANSAC-SUR-VIENNE (16500) le 24 juillet 1933 et Monsieur est né CONFOLENS (16500), le 16 septembre 1936. Mariés à la mairie de CONFOLENS (16500), le 29 août 1959 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts reçu par Maître BOURSIER. Ce régime matrimonial a été modifié le 23 mars 2010 aux termes d'un acte reçu par Maître DUCOUREAU. Les époux ont adopté le régime de la communauté universelle.

Les oppositions des créanciers à ce changement s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le Notaire

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte en date du 18 JUILLET 2024, il a été constitué une société par action simplifiée ayant pour :

Dénomination : GLOBALE PEINTURE PAGES

Siège social : 16 BIS RUE DE CAMPILLEAU, 33520 BRUGES

Durée : 99 ans

Capital : 5000 €

Objet : Toutes activités de peinture, revêtement et finition pour les bâtiments, y compris la préparation des surfaces, la mise en œuvre des matériaux et la finition des travaux. La société peut également exercer toute activité connexe ou complémentaire, telle que la vente de matériaux de peinture et de revêtements, la location d'équipements, et la fourniture de services de conseil en matière de couleurs et de design. Tous travaux d'aménagement intérieur et de décoration, sablage, stratification, peinture industrielle, peinture en bâtiment, façade, décoration trompe l'œil, intérieur, extérieur, et travaux de second œuvre.

PRESIDENT : GROUPE PAGES

La société sera immatriculée au Greffe de : DE BORDEAUX

Vous êtes annonceur ?
vous souhaitez passer de la publicité dans RÉSISTANT ?
Contactez le service commercial
07 89 63 79 66 - 05 57 55 49 40
commercial@leresistant.fr